

Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

(Etablie en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Au 30 avril 2015

Nombre d'actions :	7.851.025
Nombre total de droits de vote :	
Total théorique	8.972.540
Droits de vote exerçables en assemblée générale	8.300.059